

Le 21 juin 2005

Demande de dépôt direct des commissions

La Standard Life a récemment apporté une modification à son formulaire intitulé « Demande de dépôt direct des commissions », [PC BIL3411A](#).

Nous avons rajouté au formulaire une section stipulant que désormais, tous les courtiers recevant le paiement d'une commission par dépôt direct devront s'assurer d'être le titulaire de leur compte bancaire et signer la demande à cet effet.

Nous vous demandons de bien remplacer l'ancien formulaire par la nouvelle version.

Commercialisation et communications commerciales